

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 2 (1944)
Heft: 1

Artikel: Les banques suisses pendant la guerre
Autor: Dasen, Edouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-131793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Documents

Les banques suisses pendant la guerre

En étudiant le volume de statistiques qu'établit chaque année la Banque nationale suisse sur les résultats financiers des banques du pays, on ne peut que se réjouir de constater de quelle remarquable manière notre industrie bancaire, qui occupe environ 18 700 personnes suivant le recensement fédéral de 1939, a maintenu son activité pendant la guerre.

A l'aide de quelques tableaux numériques, nous essayerons de montrer quelle est la situation financière de nos banques et quels sont les résultats obtenus malgré les difficultés de l'heure.

Ces chiffres se rapportent aux banques cantonales, commerciales, locales, moyennes et petites banques (y compris les banques de crédit foncier), aux caisses de crédit mutuel et aux caisses d'épargne.

1. *Le chiffre d'affaires*

Malgré l'arrêt des grandes transactions financières internationales, les banques suisses ont pu, en dépit de la diminution du chiffre d'affaires, accroître le total du bilan et leur bénéfice brut, ainsi qu'on le voit ci-dessous :

Année	Nombre de banques	Chiffre d'affaires	Total du bilan	Bénéfice brut
		en millions de francs		
1939	348	150.072,2	16.316,2	238,62
1940	356	116.915,2	16.355,4	236,27
1941	358	113.204,4	16.845,3	247,37
1942	363	118.219,8	17.290,7	254,25

L'augmentation du nombre des banques comprises dans la statistique du chiffre d'affaires est due à la création de nouvelles banques locales (moyennes et petites banques) et de caisses d'épargne.

2. La structure du passif

Le public a maintenu sa confiance dans nos banques en ce sens que les fonds étrangers ont augmenté de 1 milliard de francs de fin 1939 à fin 1942. Le tableau ci-après montre, d'une manière simplifiée, la structure du passif des banques :

Année	Nombre de banques	Fonds étrangers	Autres engagements	Fonds propres	Total du bilan
		en millions de francs			
1939	363	15.195,6	405,0	2.119,8	17.720,4
1940	369	15.278,6	369,8	2.114,5	17.762,9
1941	373	15.610,4	381,8	2.153,6	18.145,8
1942	372	16.143,7	371,1	2.183,4	18.698,2

Etant donné l'importance des « Fonds étrangers », il convient d'indiquer le pourcentage des principaux éléments de ce poste.

Année	Engagements de banque à vue	Comptes de chèques et comptes créanciers à vue	Dépôts d'épargne et livrets de dépôts	Obligations et bons de caisse, emprunts par obligations	Emprunts auprès de centrales d'émission de lettres de gage
	en % des Fonds étrangers				
1939	2,84	16,93	40,35	29,91	4,63
1940	3,28	18,14	38,23	29,97	4,82
1941	3,40	18,95	38,07	29,28	4,69
1942	3,59	19,41	38,82	27,84	4,55

On notera l'augmentation depuis 1939 du pourcentage des placements à vue des tiers au détriment des placements à terme.

Les statistiques concernant les livrets d'épargne, dont voici les chiffres, sont également intéressantes :

Année	Nombre de banques	Nombre de livrets d'épargne	Montant des dépôts d'épargne en millions de fr.	Placement moyen sur un livret d'épargne en fr.
1939	316	3.879.918	5.420,2	1.397
1940	311	3.884.111	5.211,9	1.342
1941	316	3.939.163	5.319,2	1.350
1942	315	4.043.477	5.608,5	1.387

De 1939 à fin 1942, le nombre des livrets d'épargne s'est accru de 4,2 % ce qui représente, en valeur, une augmentation de 3,5 %.

En ce qui concerne le taux d'intérêt moyen des fonds étrangers, on constate que, pour les dépôts d'épargne et les livrets de dépôts, celui-ci est revenu au niveau de 1939.

Année	Taux d'intérêt moyen sur		
	Dépôts d'épargne	Livrets de dépôts	Obligations et bons de caisse
	%	%	%
1939	2,60	2,26	3,46
1940	2,81	2,43	3,46
1941	2,74	2,31	3,40
1942	2,61	2,27	3,32

3. La structure de l'actif

Dans le tableau suivant, nous donnons les chiffres des principaux actifs des banques :

	1939	1940	1941	1942
	en millions de francs			
Nombre de banques	363	369	373	372
Caisse, compte de virements et compte de chèques postaux	836,6	1.088,6	860,6	1.070,5
Avoirs en banque, à vue et à terme..	996,2	765,8	745,5	717,1
Effets de change	845,0	1.009,6	1.224,3	1.205,9
Comptes courants débiteurs, en blanc et gagés	2.069,5	1.856,6	1.898,8	1.989,1
Avances et prêts à terme fixe, en blanc et gagés	1.238,5	1.213,3	1.171,8	1.215,9
Avances et prêts à des corp. de droit public	605,3	615,5	628,5	624,7
Placements hypothécaires	8.902,3	8.928,1	8.935,7	8.942,9
Titres et participations permanentes .	1.634,7	1.671,3	2.108,1	2.410,8
Immeubles	255,5	256,8	248,1	235,0
Autres postes de l'actif	240,9	235,7	208,4	198,1
Total du bilan	17.720,4	17.762,9	18.145,8	18.698,2

On remarquera les sommes considérables gardées à vue par nos banques. A elles seules, les sept grandes banques commerciales détenaient à fin 1942

environ 835 millions, soit plus de la moitié de la totalité des avoirs à vue. De leur côté, les placements hypothécaires représentent le 50 % du total de l'actif.

Dans le tableau ci-après nous indiquons quelques pourcentages concernant le poste « Débiteurs », celui-ci comprenant les comptes courants débiteurs et les avances et prêts à terme fixe.

Année	Débiteurs gagés	Débiteurs en blanc	Débiteurs gagés	Débiteurs en blanc	Débiteurs au total
	en % du total des débiteurs		en % du total du bilan		
1939	88,89	11,11	16,59	2,08	18,67
1940	90,42	9,58	15,63	1,65	17,28
1941	89,18	10,82	15,09	1,83	16,92
1942	86,99	13,01	14,91	2,23	17,14

Vu l'importance du portefeuille des titres, il est nécessaire d'indiquer quelle est sa répartition.

Année	Obligations et lettres de gage suisses	Actions suisses	Titres suisses au total	Titres étrangers au total
	en % du total des titres			
1939	85,41	8,62	94,02	5,98
1940	84,71	8,42	93,13	6,87
1941	86,99	6,49	93,48	6,52
1942	86,71	5,86	92,57	7,43

Mentionnons encore qu'à fin 1942, les obligations de la Confédération, des C. F. F., des cantons et des communes représentaient le 58,47 % du portefeuille de titres des banques.

4. La liquidité des banques

Grâce aux nombreux calculs établis par le Service de statistique de la Banque nationale suisse, on peut se faire une idée de la liquidité remarquable de nos banques.

Comme la loi sur les banques prescrit que celles-ci doivent avoir un minimum légal de disponibilités, nous allons comparer celui-ci au montant des disponibilités effectivement indiquées par les banques.

Année	Disponibilités exigées par la loi	Disponibilités effectivement indiquées par les banques
	en millions de francs	
1939	143,4	836,6
1940	150,6	1.088,5
1941	160,7	860,5
1942	173,1	1.070,4

A fin 1942, les disponibilités effectivement indiquées représentaient plus de six fois le montant minimum légal.

Les chiffres du tableau ci-après sont également fort instructifs.

Année	Disponibilités et actifs facilement mobilisables cumulés			
	en pourcent des engagements à court terme		en pourcent du total des engagements	
	exigés par la loi	effectivement indiqués	exigés par la loi	effectivement indiqués
1939	34,87	90,59	9,27	24,09
1940	35,44	94,87	9,61	25,72
1941	35,72	99,34	10,13	28,17
1942	36,66	100,39	10,56	29,73

Mentionnons qu'à fin 1942, les disponibilités et actifs facilement réalisables cumulés représentaient, pour les grandes banques commerciales seules, le 61,91 % du total de leurs engagements.

5. Résultats financiers

Les bénéfices bruts et nets des banques au cours des années sous revue ont été les suivants :

Année	Nombre des banques	Bénéfice brut	Bénéfice net
		en millions de francs	
1939	363	276,1	87,7
1940	369	274,8	88,3
1941	373	283,5	90,0
1942	372	292,3	91,3

Pour les deux dernières années, le bénéfice brut des banques ne représente que le 0,22 % du chiffre d'affaires.

Il est maintenant intéressant de voir ce que représentent le bénéfice brut, le bénéfice net et le dividende distribué en % du capital productif (capital plus les réserves).

Année	Bénéfice brut	Bénéfice net	Dividende
	en % du capital productif		
1939	13,09	4,16	3,37
1940	13,08	4,20	3,36
1941	13,40	4,26	3,34
1942	13,65	4,26	3,31

Si le dividende ne rente que d'une manière si réduite le capital productif, c'est que les salaires, les contributions ordinaires et extraordinaires aux institutions de prévoyance et les impôts absorbent une grosse part du bénéfice brut. A ce propos, le tableau ci-après est fort suggestif.

Année	Salaires (I)	Versements aux institutions de prévoyance (II)	Impôts et taxes (III)	Total I-III	Dividende	Dividende en % du bénéfice brut	Total I-III en % du bénéfice brut
	en millions de francs						
1939	103,1	6,5	20,7	130,3	71,0	25,7	47,2
1940	102,7	6,9	25,5	135,1	70,0	25,5	49,2
1941	105,9	7,8	25,3	139,0	70,7	24,9	49,0
1942	112,0	8,6	25,3	145,9	70,8	24,2	49,9

Ainsi, en 1942, les sommes prélevées sur le bénéfice brut pour être distribuées au personnel et à l'Etat représentaient le double des sommes versées aux actionnaires.

Pour terminer, mentionnons encore que, pour 1942, sur 201 banques par actions, 36 n'ont pas payé de dividende, 33 ont distribué un dividende de 3 à 4 %, 57 une répartition de 4 à 5 % et 50 de 5 à 6 %.

Edouard DASEN.